



Les services de garde d'enfants – une voie d'accès critique à l'égalité des mères de famille en matière d'emploi¹

Mémoire préparé à l'intention du
Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (FEWO)
Étude sur le leadership économique et la prospérité des Canadiennes

Martha Friendly, directrice exécutive
Childcare Resource and Research Unit
225, Avenue Brunswick (Toronto), M5S 2M6
416-926-9264, www.childcarecanada.org

Le 25 novembre 2014

¹ Citation de Rosalie Abella (1984) (aujourd'hui juge), Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi.

Nous appuierions sans réserve un programme universel de garde d'enfants. L'absence de service de garde d'enfants est l'un des principaux obstacles auxquels font face les femmes dans notre industrie. Tous les jours, les employeurs nous disent : « Allez régler le problème de garde des enfants et nous embaucherons plus de femmes. »

Introduction

Ce mémoire est présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes en vue de contribuer à son étude du leadership économique et de la prospérité des Canadiennes dans les secteurs public, privé et à but non lucratif.

La Childcare Resource and Research Unit (CRRU), qui a son siège social à Toronto, est un intervenant clé en matière de soins à l'enfant canadien, depuis trois décennies. Nous sommes l'un des principaux mobilisateurs du savoir; nous fournissons de l'information et des ressources relativement à la recherche et aux politiques sur les soins à l'enfance, et nous sommes reconnus dans le domaine des services éducatifs et de garde à l'enfance (SEGE) pour notre rôle consistant à assurer que les décideurs, les défenseurs des droits, les fournisseurs de services et d'autres chercheurs sont habilités par le savoir, et que les initiatives stratégiques continuent d'être éclairées par un large éventail de renseignements. L'un des principes fondamentaux de la CRRU est qu'une bonne politique publique est fondée sur de l'information solide qui s'appuie sur des recherches et des analyses stratégiques multidisciplinaires.

Dans le cadre de notre mandat, nous chargeant d'informer les gens au sujet des soins à l'enfance et des questions connexes, la CRRU a suivi les témoignages présentés au Comité FEWO l'été dernier, et a remarqué que les témoins ont souvent fait référence au soin des enfants et à son rapport avec le leadership économique et la prospérité des Canadiennes. Le contexte du présent mémoire est l'intention du Comité de « se pencher sur les défis de société et les problèmes systémiques qui limitent la capacité des femmes à devenir des leaders ».

La garde d'enfants est considérée comme un problème féminin au Canada depuis plus de 40 ans. Lorsque la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a proposé la promulgation d'une loi nationale sur les services de garde, en 1970, son but premier était de favoriser l'égalité des femmes. Depuis, à mesure que d'autres objectifs se sont ajoutés au débat (le développement de l'enfant, par exemple), nos connaissances se sont accrues et le langage a changé. Ce que l'on appelait « garderies » dans les années 1970 et « services de garde » dans les années 1980 et 1990 s'appelle souvent aujourd'hui « programme d'apprentissage et soins pour la petite enfance » ou « services éducatifs et de garde à l'enfance ».

Si l'on envisage la garde d'enfants du point de vue des femmes, nous faisons valoir que le manque d'accès à des services de garde de qualité est l'un des principaux défis que

doivent relever les femmes de partout au Canada aujourd'hui. Les observations comme celle qui figure en préambule au présent mémoire (ci-dessus) sur le fait que l'absence de services de garde d'enfants « est l'un des principaux obstacles » qui empêchent les femmes d'entrer dans des secteurs de travail bien rémunérés, non traditionnels – les métiers de la construction – en sont de bons exemples. Cependant, la situation est la même pour les femmes de tous les milieux – femmes entrepreneures et celles qui travaillent pour des ONG, enseignantes, étudiantes, nouvelles venues au Canada s'efforçant d'apprendre le français ou l'anglais, agricultrices, avocates et députées.

Dans l'ensemble, l'absence d'intervention du Canada en matière d'accès universel aux services de garde dans chaque région du pays continue d'avoir une incidence profonde sur l'égalité des chances et les possibilités de leadership des femmes dans toutes les régions du Canada – à l'échelle du cycle de vie, des divers groupes et du spectre économique.

La situation de la garde d'enfants au Canada en 2014

Bien que le Canada soit un pays riche, son soutien social à l'égard des femmes et des enfants est moins que robuste. Quarante-quatre ans après que la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a signalé pour la première fois la nécessité d'un programme national de services de garde d'enfants en 1970, il n'y avait de places dans des garderies que pour 22,5 % des enfants canadiens de 0 à 5 ans, davantage dans certaines provinces, moins dans d'autres, en 2012 (voir Ferns et Friendly, 2014, figure 2).

Bien que la garde d'enfants soit le pivot de la plupart des conceptions de la façon dont les femmes reçoivent un appui pour être à la fois des travailleuses (ou des étudiantes) et des mères, le Canada n'a jamais eu de politique ou de programme national sur la garde d'enfants. En l'absence d'une approche fédérale et avec un soutien financier limité, aucun territoire ou province ne fournit des services de garde d'enfants à plus qu'une minorité. Chaque province ou territoire a son propre programme de garde d'enfants fournissant des « espaces » réglementés dans des centres, des services de garde en milieu familial réglementés et, habituellement, des prématernelles et des maternelles (une partie de la journée). Ces services sont subventionnés au moyen de diverses ententes de financement. Chaque province ou territoire fournit également des services de maternelle financés à même les fonds publics, surtout pour les enfants de 5 ans.

Comme aucun des territoires ou provinces n'a de plan à long terme bien élaboré, financé par l'État en vue de la prestation de services universels de haute qualité en matière de garde d'enfants, il n'est pas étonnant que les examens internationaux nous classent à la fin des pays affluents lorsqu'il s'agit d'accès, de qualité et de financement par l'État (UNICEF, 2008).

La plupart des régions du Canada connaissent « crise » après crise en matière de garde d'enfants pendant que le langage décrivant la garde d'enfants partout au Canada est devenu banalisé : fragmenté, embrouillé, chaotique. Il y a des manques de places graves, en particulier pour les communautés autochtones et rurales/éloignées, et les travailleurs qui n'ont d'horaires normalisés. Les enfants atteints d'incapacité sont souvent exclus, dans bien des cas parce que les fournisseurs de services, qui manquent de fonds, ne peuvent pas les accueillir. Le sous-financement et les frais d'utilisateur élevés conséquents mettent la garde d'enfants réglementée hors de portée d'un grand nombre de familles et menacent la viabilité financière des programmes alors qu'on se fie de plus en plus à des services de garde non réglementés, qui s'avèrent occasionnellement dangereux. Cependant, c'est souvent la seule option à prix abordable et disponible pour de nombreux parents.

Toutes les régions font état de difficultés à attirer et à maintenir en poste des éducateurs qualifiés (dont la plupart sont des femmes) parce que la profession relative à la petite enfance n'est pas très appréciée et ne paie pas très bien. Trop souvent, les programmes sont d'une qualité tellement médiocre qu'ils ne peuvent pas être considérés comme des programmes éducatifs ou développementaux, pendant que les lacunes des services et les vides politiques favorisent l'expansion de services de garde d'enfants à but lucratif, parfois dans de grosses boîtes commerciales, qui sont susceptibles d'offrir des services de moindre qualité et d'accès moins facile, selon les recherches. Bien qu'un nombre croissant de provinces les situent maintenant au même ministère, les services de garde d'enfants et de maternelle restent très distincts, et non pas le fruit du « partenariat solide et égal » intégré recommandé par les experts. Dans la majeure partie du Canada, la maternelle universelle ne s'adresse qu'aux enfants de cinq ans, et ne tient pas compte des horaires de travail des parents puisque les services de maternelle ne sont offerts que pour des demi-journées et pendant l'année scolaire.

La dépendance du Canada à l'égard du marché de la garde d'enfants – où les gouvernements assument une responsabilité restreinte – plutôt qu'à l'égard d'un *système* de garde d'enfants est une explication clé de cet ensemble persistant de mesures disparates. Plutôt que d'établir un système public cohérent fondé sur des objectifs, une planification, un financement public substantiel et une gestion publique à long terme, les forces du marché et une approche consumériste façonnent, créent, offrent et financent les services de garde d'enfants canadiens. Les politiques fédérales et provinciales/territoriales sur la garde d'enfants favorisent cette dépendance à l'égard des marchés, à l'encontre de preuves claires que la gestion publique de la garde d'enfants, y compris sa prestation publique/sans but lucratif, est une façon beaucoup plus efficace et équitable de fournir les services.

L'indice de référence international utilisé habituellement pour les dépenses publiques affectées aux services éducatifs et de garde à la petite enfance (SEGE) (garderie et maternelle) est 1 % du PIB, et certains pays surpassent cet indice (UNICEF, 2008). Par comparaison, le Canada dépense 0,25 % du PIB pour les SEGE la dernière fois où ces

données étaient disponibles (OCDE, 2006). L'augmentation du financement public est très lente, au mieux, depuis une décennie; entre 2009-2010 et 2011-2012, le financement public (rajusté en fonction de l'inflation) a diminué dans trois provinces/territoires et n'a augmenté que légèrement dans la plupart des autres (Ferns et Friendly, 2014).

Les femmes en tant que mères et en tant que travailleuses

En 2014, pour les mères canadiennes de jeunes enfants, un monde comme celui de « Papa a raison » n'est même pas un souvenir. Les jeunes mères d'aujourd'hui sont nées une génération complète après l'époque des comédies de situation télévisées en noir et blanc des années 1950. Au milieu des années 1980, le pourcentage de mères qui occupaient un emploi rémunéré est devenu une majorité. Depuis, le taux d'emploi des mères augmente très régulièrement chaque année, ayant atteint 69,7 % (le plus jeune enfant ayant de 0 à 2 ans), 76,6 % (le plus jeune enfant ayant de 3 à 5 ans), et 84 % (le plus jeune enfant ayant de 6 à 15 ans) en 2012 (Ferns et Friendly, 2014, voir figure 1).

Comme il a déjà été signalé, l'accès aux services de garde d'enfants est limité par l'offre de places et leur coût élevé. Actuellement, alors que la population d'enfants du Canada augmente à nouveau, l'accès aux services de garde d'enfants sera probablement plus difficile, et non pas plus facile, puisque les données du recensement de 2011 démontrent que la cohorte d'enfants de 0 à 4 ans augmente au taux le plus élevé en 50 ans, soit jusqu'à 11 % entre 2006 et 2011.

« Accès » signifie également que les parents doivent être en mesure de payer pour les services de garde d'enfants. Comme les fonds publics affectés à la garde d'enfants sont restreints dans la majeure partie du Canada, les programmes de garde d'enfants dépendent essentiellement des frais versés par les parents. Ces frais sont souvent plus élevés que les frais de scolarité universitaire, alors que les places de garde subventionnées (utilisées dans tous les territoires et provinces à l'exception du Québec) ne permettent pas de rendre la garde d'enfants financièrement accessible aux parents admissibles. Une étude des frais effectuée en 2014 dans les 22 plus grandes villes a fait ressortir que les frais des parents étaient les plus élevés à Toronto, à raison de 1 676 \$ par mois pour un bébé, tandis que les taux les plus faibles se trouvaient dans les villes du Québec² – à 152 \$ par mois pour tous les groupes d'âge (Macdonald et Friendly, 2014).

Une recherche effectuée au Québec par l'économiste Pierre Fortin appuie l'affirmation à savoir que l'absence de services de garde d'enfants à prix abordable tient les femmes

² En novembre 2014, le gouvernement du Québec a annoncé que les frais fixes de 7 \$ par jour pour tous les groupes de revenu et d'âge prendrait fin et qu'une échelle mobile axée sur le revenu serait établie. Il a été rapporté que les frais les moins élevés augmenteraient à 8 \$ par jour, et jusqu'à 15 à 20 \$ pour les personnes touchant un revenu supérieur à 150 000 \$.

à l'écart de la population active (ou, inversement, sa présence permet aux femmes d'y participer). Le taux d'emploi chez les Québécoises a augmenté considérablement lorsque le système de garde d'enfants à faible coût a été instauré; Fortin signale que 70 000 femmes de plus occupent maintenant des emplois grâce au système de garde d'enfants subventionné par le gouvernement du Québec (Fortin, 2014).

La présence d'enfants est reliée à un écart toujours considérable entre les hommes et les femmes en matière de rémunération

Les données de Statistiques Canada de 2010-2011 révèlent que les femmes ne gagnent que 75 % du revenu des hommes. Si on inclut tous les hommes et les femmes employés (pas seulement ceux qui travaillent toute l'année, les travailleurs à temps plein sont inclus), l'écart est encore plus important, les femmes ne touchant que 69 % des salaires de l'ensemble des hommes; les femmes qui travaillent à temps plein et toute l'année gagnent toujours 20 % de moins que les hommes qui travaillent à temps plein et toute l'année.

Bien que les taux d'emploi des femmes ayant de jeunes enfants ne soient pas très différents de ceux des femmes sans enfant, les femmes mères gagnaient encore moins – de 12 à 20 % de moins – que les femmes sans enfant (Turcotte, 2011). Bien qu'il y ait sans doute de multiples facteurs personnels, familiaux et économiques sous-tendant la dynamique qui détermine si, et dans quelle mesure, les femmes travaillent à un emploi, l'absence de bonnes options à prix abordable en matière de garde d'enfants est mentionnée à maintes et maintes reprises comme un facteur clé dans les études. Selon les données de Statistiques Canada, tandis que six travailleurs à temps partiel sur dix étaient des femmes (2009), les soins à apporter aux enfants étaient la raison invoquée par 35 % d'entre elles.

Les mères seules sont surreprésentées dans les nombres sur la pauvreté

Une étude effectuée par le Centre canadien de politiques alternatives a signalé que « les femmes seules sont les plus pauvres des pauvres » [TRADUCTION], en particulier les mères chefs de familles monoparentales – près de cinq fois plus susceptibles d'être pauvres que les mères faisant partie de familles à deux parents (Townson, 2009). Les données révèlent que, non seulement les mères seules sont-elles plus susceptibles d'être pauvres mais que, si elles sont employées, elles sont plus susceptibles de travailler à des emplois peu rémunérés, non protégés et offrant peu d'avantages sociaux. Leur situation difficile quant à la garde d'enfants – comment accéder à des services de garde d'enfants à prix abordable, fiables et de qualité lorsqu'on a des ressources personnelles et financières limitées – crée un obstacle important pour les mères seules à faible revenu qui tentent de poursuivre des études ou la formation dont elles ont besoin pour accéder à de bons emplois ou – si elles sont employées – obtenir de l'avancement.

Les femmes sont toujours surreprésentées dans les emplois à temps partiel, précaires et peu rémunérés

Les données de Statistiques Canada démontrent que les travailleurs à temps partiel sont en majorité des femmes qui occupent des emplois à temps partiel axés sur les services, et peu rémunérés; près de 70 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes (Turcotte, 2011). Les soins à apporter aux enfants étaient l'une des principales raisons invoquées par 35 % des femmes travaillant à temps partiel. En outre, des études font ressortir que le travail précaire (non protégé, à court terme, occasionnel ou saisonnier) – une préoccupation croissante au Canada – est fondé sur le sexe, puisque les emplois instables, non protégés sont de plus en plus souvent occupés par des femmes, en particulier des femmes racialisées, les nouvelles immigrantes et les mères seules (Vosko et Clark, 2009).

Les femmes canadiennes sont toujours sous-représentées dans les postes de pouvoir

Dans tous les secteurs, comme le monde universitaire, les conseils d'administration d'entreprises, les cadres supérieurs et le gouvernement, les femmes canadiennes sont sous-représentées, parfois à un point ahurissant. Une étude effectuée par le Conseil des académies canadiennes a fait ressortir que les femmes constituent le tiers des membres à temps plein des facultés universitaires, mais ne comptent que pour 21,7 % des professeurs titulaires. L'étude a cerné le soin des enfants comme demeurant le défi le plus important pour les femmes dans le monde universitaire (Comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire, 2012).

La présence des femmes est également rare auprès des conseils d'administration d'entreprises, le pourcentage de femmes canadiennes faisant partie de tels conseils étant l'un des plus bas des pays de l'OCDE et, parmi les cadres supérieurs, seulement 32 % étaient des femmes en 2009 (TD Economics, 2013).

Selon À voix égales, les femmes ne représentent que le quart des députés – et il s'agit d'un niveau historique (À voix égales, 2014). La question de la garde d'enfants pour les députées a été signalée comme posant problème, plus tôt cette année. Le Canada se classe maintenant 52^e parmi les pays en ce qui a trait au nombre de femmes élues. Le programme des Nations Unies à l'intention des femmes recommande l'utilisation de quotas pour accroître le nombre de législatrices, « garantir que des femmes siègent au parlement, sont en première ligne de la justice et sont représentées au sein des systèmes judiciaires et coutumiers [ce qui] permet d'aider les femmes à exercer leurs droits ».

Le manque d'accès aux services de garde d'enfants gaspille les ressources féminines et les ressources publiques

L'accès aux services de garde d'enfants – souvent interprété comme un soutien à l'emploi des femmes – est tout aussi important pour les femmes étudiantes et stagiaires à tous les niveaux.

De nos jours, les Canadiennes excellent dans le domaine des études postsecondaires; en 2008, les femmes représentaient 60 % des diplômés universitaires de premier cycle, 54 % des diplômés en maîtrise, et 44 % des diplômés au niveau du doctorat (Turcotte, 2011). Pourtant, le financement insuffisant pour la garde d'enfants crée les types de « choix » en matière de garde d'enfants qui tourmentent les jeunes femmes d'aujourd'hui, comme celui qui a été annoncé il y a plusieurs années par la ville d'Ottawa : les mères étudiantes diplômées et professionnelles seraient renvoyées à la fin de la longue liste d'attente de subventions pour la garde d'enfants, comme étant « moins méritantes » [TRADUCTION] que les candidates sans formation ou étudiantes de premier cycle.

Le financement insuffisant de la garde d'enfants signifie également que les nouvelles immigrantes au Canada sont incapables de participer à une formation linguistique française ou anglaise, de mettre à niveau leurs titres de compétence étrangers, ou d'acquérir de nouvelles compétences. Même les programmes fédéraux « Cours de langue pour les immigrants au Canada » (CLIC) prévoyant des services de garde d'enfants à court terme pour les personnes qui apprennent une nouvelle langue ont de longues listes d'attente, selon les rapports.

Le manque de services de garde d'enfants est un obstacle à la participation à tous les types d'éducation et de formation, de l'école secondaire au collège communautaire et aux programmes de premier cycle, de doctorat et d'études en droit, ainsi qu'aux programmes d'apprentissage et de formation spéciale – tous essentiels pour l'égalité, la prospérité économique et le leadership des femmes.

La garde d'enfants – La voie d'accès qui assure aux mères un accès égal à la main-d'œuvre

Il y a plusieurs années (et 14 ans après que la Commission royale sur la condition féminine a proposé pour la première fois un programme national de services de garde d'enfants), le rapport de la Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi de 1984, commission dirigée par Rosalie Abella, aujourd'hui juge de la Cour suprême, comportait l'observation souvent citée au sujet de la garde d'enfants en tant que « voie d'accès ». Au cours des années, elle s'avère juste pour les femmes de tous les secteurs. Il est étonnant que, après tant d'années écoulées depuis la Commission Abella, le piètre accès à des services de garde d'enfants de qualité est toujours l'un des principaux défis auxquels se heurtent de nombreuses femmes.

L'inaction du Canada aujourd'hui en matière de services universels de garde d'enfants continue d'avoir une incidence profonde sur l'égalité des chances et les possibilités de leadership des femmes de toutes les régions du Canada – à l'échelle du cycle de vie, des divers groupes et du spectre économique. L'absence d'un programme national de services de garde d'enfants pose un défi social et systémique massif qui mine l'égalité des chances et restreint les possibilités des femmes de devenir des chefs.

Réalisation de la vision : ce qui devrait se produire

À la mi-novembre, des défenseurs des droits aux services de garde d'enfants, des décideurs, des chercheurs, des parents et d'autres partisans de partout au Canada se sont réunis dans le cadre de « ServicesDeGarde 2020 », la quatrième conférence nationale du Canada sur la politique relative à la garde d'enfants, et la première conférence nationale sur la garde d'enfants ayant été tenue en 10 ans. Les documents de discussion de la conférence dressaient les grandes lignes d'une « vision³ » pour la garde d'enfants partout au Canada en 2020, et proposaient une façon d'aller de l'avant pour façonner le programme national de services de garde d'enfants, longtemps espéré. La citation suivante est tirée du document de discussion, qui a été avalisé à l'unanimité par les plus de 600 délégués à la conférence, et fera bientôt l'objet d'avaux recueillis partout au Canada.

L'expérience accumulée au fil des ans et les meilleures informations disponibles indiquent qu'un modèle de gouvernance à plusieurs échelons est le moyen le plus sûr d'offrir de véritables « choix » concrets en matière de SEGE à toutes les familles canadiennes, soit : à l'échelon fédéral, la mise en place d'un cadre stratégique général pour l'ensemble du Canada et d'une stratégie de financement nationale; à l'échelon des provinces et des territoires, le déploiement de réseaux de services robustes, élaborés et administrés par chaque province et chaque territoire; et à l'échelon local, la gestion et la planification des services en assurant la participation démocratique des parents et des éducatrices et éducateurs à la petite enfance.

La politique nationale s'appuierait sur un ensemble de principes généraux et sur des composantes du système liées aux rôles et responsabilités, aux objectifs à atteindre, aux échéanciers, aux mécanismes de reddition de comptes et aux mesures d'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs (comité directeur de ServicesDeGarde 2020, 2014, accessible en ligne : (français) <http://childcare2020.ca/sites/default/files/VisionChildCare2020Nov3>

³ La « vision » est saisie dans une vidéo animée de trois minutes, préparée en vue de la conférence, accessible en ligne à l'adresse suivante : http://syndicatafpc.ca/de-quoi-auraient-lair-les-garderies-si-le-gouvernement-sy-mettait?_ga=1.1416423455 et sous <http://psacunion.ca/what-would-childcare-look-if-government-really-cared>.

[FRE.pdf](#) et
(anglais) <http://childcare2020.ca/sites/default/files/VisionChildCare2020Nov3ENG.pdf>.

Il est signalé dans l'énoncé de « vision » que, au Canada, cela fait des décennies que parents, chercheurs et chercheuses, militantes et militants et décisionnaires réclament un système public et universel de services de garde d'enfants inclusifs et de bonne qualité mais que, en dépit de tous ces efforts, ce but n'a pas été atteint, si bien que le Canada demeure, sur la scène internationale, un traînard dont les femmes et les enfants ne reçoivent pas de soutien adéquat.

Le document décrit une vision du système souhaité et, plus fondamentalement, comment on peut « y arriver à partir d'où on est ». Il conclut en formulant l'espoir que, cette fois-ci, nous obtiendrons un système national de services de garde d'enfants qui correspond aux attentes des Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays et auquel nous, nos enfants et nos petits-enfants ont droit, et encourageait les Canadiens et Canadiennes à participer à cet important débat.

Par conséquent, l'étude intitulée « *Leadership économique et prospérité des Canadiennes* » est très à-propos. Je vous invite à réfléchir sur le fait que les services de garde d'enfants sont l'un des « [...] défis de société et (les) problèmes systémiques qui limitent la capacité des femmes à devenir des leaders », et à vous joindre à moi et à mes collègues à l'appui du mouvement en faveur des services de garde d'enfants, en vue de proposer des solutions.

Le ChildCare Resource and Research Unit est un institut de recherches sur les politiques concernant les services éducatifs et de garde à l'enfance (SEGE) dont le mandat est de promouvoir les politiques et les programmes de SEGE au Canada. Il a été établi dans le but de :

- fournir de l'information publique, des ressources et des conseils sur les politiques et les recherches sur les SEGE;
- promouvoir et appuyer la recherche dans divers domaines axés sur les SEGE;
- effectuer des projets de recherche pertinents et en publier les résultats;
- appuyer, promouvoir et fournir des communications sur les politiques et les recherches sur les SEGE.

La CRRU est un organisme sans but lucratif situé au 225, avenue Brunswick, Toronto (Ontario), M5S 2M6. Téléphone : 416-926-9264.
Courriel : Contactus@childcarecanada.org. Site Web : www.childcarecanada.org.

Références

À voix égales. (2014). *Faits importants*. En ligne sous : http://www.equalvoice.ca/french/facts_fr.cfm.

Comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire (2012). *Renforcer la capacité de recherche du Canada : La dimension de genre*. Ottawa : Conseil des académies canadiennes.

Comité directeur de ServicesDeGarde 2020. (2014). Les services de garde au Canada en 2020. Une vision et une marche à suivre. Accessible en ligne (français) <http://childcare2020.ca/sites/default/files/VisionChildCare2020Nov3FRE.pdf> et (anglais) http://childcare2020.ca/sites/default/files/VisionChildCare2020Nov3ENG_.pdf.

Ferns, C. et Friendly, M. (2014). *The state of ECEC in Canada 2012*. Toronto : ChildCare Resource and Research Unit.

Macdonald, D. et Friendly, M. (2014). *The parent trap: Child care fees in Canada's biggest cities*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

TD Economics. (2013). *Get on board, corporate Canada*. Rapport spécial. Toronto : TD Bank. Accessible en ligne au : www.td.com/document/PDF/.../GetOnBoardCorporateCanada.pdf

Townson, M. (2009). *Canadian women on their own are poorest of the poor*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

Turcotte, M. (2011). *Les femmes au Canada : Rapport statistique*. Ottawa : Statistiques Canada.

UNICEF. (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant*. Florence (Italie) : Innocenti, Centre de recherches.

Vosko, L.F. et Clark, L.F. (2009). « Canada: Gendered Precariousness and Social Reproduction. » Leah F. Vosko, Martha MacDonald et Iain Campbell (Ed.), *Gender and the Contours of Precarious Employment*. New York : Routledge.